|  |
| --- |
| ***Annexe 10 ~ Lettre au Président du BAJ*** |

Votre nom + numéro d’avocat

Adresse, Code postal Ville | Téléphone | E-mail

Secrétariat du BAJ

Rue de la Régence, 63

1er étage

1000 Bruxelles

Tél. 02/ 508. 66. 57. ou 02/ 519. 85. 59.

Fax 02/ 514. 16. 53.

[info@bajbxl.be](mailto:info@bajbxl.be)

Date

Monsieur le Président du Bureau d’Aide Juridique,

Mon cher et honoré Confrère,

***Concerne : Demande de suspension de l’agenda des permanences en raison d’une incapacité de travail.***

Je m’adresse à vous en ma qualité d’avocat assurant des prestations dans le cadre de l’aide juridique afin de solliciter ma suspension de l’agenda des sections (préciser la/les section(s)).

A l’heure actuelle, mon état de santé ne me permet plus d’assurer mes obligations vis-à-vis du Bureau d’Aide Juridique.

Mon incapacité de travail étant amenée à se prolonger, je suis contraint(e) de suspendre mes activités professionnelles.

Pour cette raison, je souhaite me décharger des dossiers suivants :

* XXX
* XXX
* XXX

Je ne serai également plus à même de prendre des dossiers BAJ.

Je vous remercie de l’attention que vous porterez à ma demande.

Je reste naturellement à votre disposition pour toutes informations ou démarches complémentaires.

Dans l’attente d’une réponse de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Président du Bureau d’Aide Juridique, en l’expression de mes sentiments dévoués.

Votre nom